

Questionnaire santé

Décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 - Arrêté du 20 avril 2017

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical tous les ans pour renouveler votre adhésion.

ATTENTION ! Ce questionnaire ne concerne pas les nouveaux licenciés, les athlètes haut niveau et ceux souhaitant pratiquer le « SAMBO combat » qui doivent OBLIGATOIREMENT fournir un certificat médical chaque saison.

Qui est concerné ? L'adhérent **MAJEUR** qui demande le renouvellement de son adhésion

Quand l'utiliser ? le questionnaire est à utiliser pendant les deux saisons **consécutives** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple



Saison 2019-2020 Certificat médical de non contre-indication à la pratique et en compétition
 Saison 2020-2021 Questionnaire + attestation si toutes les réponses sont négatives
 Saison 2021-2022 Questionnaire + attestation si toutes les réponses sont négatives
 Saison 2022-2023 Certificat médical de non contre-indication à la pratique et en compétition

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

DEPUIS LES DOUZE DERNIERS MOIS		OUI	NON
1)	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexplicée ?		
2)	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3)	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4)	Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5)	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6)	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR		OUI	NON
7)	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8)	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9)	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent majeur

➤ Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

➡ **Attestation ci-dessous** à fournir à votre club pour les saisons concernées – pas de certificat médical.

➤ Si vous avez répondu **OUI** à une ou à plusieurs questions :

➡ Le certificat médical de non contre-indication à la pratique et en compétition, établi par un médecin du sport (conseillé) ou votre médecin de famille est **obligatoire** pour l'obtention ou le renouvellement de l'adhésion

ATTESTATION (POUR LES MAJEURS)

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Club: VAILLANTE OLYMPIQUE MONTALBANAISE

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande d'adhésion pour la saison 2026-2027

➤ **ATTESTE AVOIR REPONDU NON A TOUTES LES QUESTIONS**

SIGNATURE

Fait à :le.....